5me ANNEE N· 12 PARAIT LE SAMEDI 23 MAR 1889

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus.

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur - Gérant
Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à 0,15
Réclames : la ligne 0,30 cent.
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

La République Boulanger

Les derniers incidents de la Chambre avaient fait craindre aux meneurs de l'entreprise boulangiste que les républicains dont ils ont jusqu'ici réussi à entretenir les illusions ne finissent par reconnaitre leur erreur et par les abandonner. Comprenant que, s'ils perdaient ces républicains, tout était perdu, qu'il fallait les retenir à tout prix ; ils ont décidé le général Boulanger, a rassurer la Gauche de son parti, au risque de causer à la droite quelque léger mécontentement. Le banquet de Tours approchait, Naquet a pris sa meilleure plume et son encre la plus rouge et a rédigé le bonniment le général s'est bien fait tirer un peu l'oreille pour le lire, mais enfin il l'a lu et chacun peut en faire autant,

Ne doutez plus du républicanisme de M. Boulanger. Il est réplicain nettement, inébranlablement républicain, tellement républicain, que M. Arthur Meyer est enchanté, que M. Paul de Cassagnac est aux anges, que M. Edouard d'Hervé ne se tient pas de joie. Or, on sait le vif attachement des directeurs du *Gaulois* de l'*Autorité*, du *Soleil* pour la République.

Quelle est donc la République de M. Boulanger. Vous le demandez! Mais c'est lui, toujours lui, rien que lui. Comme le meilleur des chocolat. est le chocolat Perron, la meilleure des républiques, la seule vrai, la seule bonne, celle qui n'est pas au coin du Quai, c'est la République qui a pour drapeau, le drapeau de M. Boulanger, pour programme, le programme de M. Boulanger. Et ce drapeau, ce programme, cette mission, M. Hervé, le porte parole de la monarchie, les connait bien et nous les fait connaitre en une phrase : Le général Boulanger et M. Naquet offrent aujourd'hui la paix au cléricalisme et demandent l'alliance des curés.

La vérité la voilà ; tout le reste est mensonge. Plus de République parlementaire, c'est-à-dire plus de représentation nationale ; le peuple traité en enfant est obligé d'obéir ; un gouvernement fort, autoritaire, prenant ses inspirations dans les sacristies, et personnifiée en M. Boulanger, voilà ce que le brav' général offre à la France. Si les républicains ne sont pas contents, c'est qu'ils sont difficiles.

ALLIANCE HONNETE

Il vient de se former, à Paris, un comité composé d'hommes politiques, de membres de l'Institut, de négociants, qui a pris le titre de l'Union libérale, et publié un manifeste au pays.

Les membres de ce comité appartiennent à la fraction la plus modérée du parti républicain. Il en est beaucoup parmi eux qui n'ont jamais fait de politique militante. Les périls auxquels nos libertés sont exposées. la gravité des circonstances, l'importance exceptionnelle des futures étections, les ont décidés à participer à la lutte. Nous n'hésitons pas à les en féliciter. Dans le combat qui va s'engager pour la République, tous les concours doivent être acceptés avec empressement, et la pire des folies serait d'écarter des auxiliaires sous prétexte que leur programme n'est pas conforme au nôtre sur tous les points.

Le manifeste de l'Union libérale est très net sur deux points ; il est républicain, et il se prononce énergiquement contre le Boulangisme. Ces combattants formeront l'aile droite de l'armée républicaine. La propagande qu'ils organisent vise spécialement les masses flottantes du suffrage universel, plus sensible aux questions d'intérêt qu'aux questions de politique pure, et qui font ou défont les gouvernements, suivant qu'elles se portent d'un coté ou de l'autre.

A coté des violents, des intransigeants qui n'écoutent que leur haine aveugle de la République et leur ardente convoitise du pouvoir, il y a nombre de conservateurs qui se soucient fort peu de jetter le pays dans les aventures, qui veulent bien restaurer l'autorité, prendre des garanties contre l'anarchie et l'esprit révolutionnaire, mais qui, pour cela, ne jugent utile, ni de supprimer la République, ni de la faire verser dans le césarisme.

Que demandent ces hommes de bonne volonté ? Un gouvernement et un parlement qui rassurent le monde des affaires, qui consacrent leurs efforts à la défense trop négligée des intérêts matériels, qui sur le terrain religieux se montrent plus favorables aux doctrines de liberté.

Qu'on leur accorde ces satisfactions et la République qu'ils ont contribué à fonder, les verra leur apporter de nouveau un concours précieux et actif.

En un mot que le terrain se trouve déblayé aux élections prochaines de façon qu'il ne reste en présence que les défenseurs de la République et ses ennemis.

A la monstrueuse coalition qui s'agite autour de M. Boulanger, opposons l'alliance honnête de tous les bons citoyens qui veulent conserver a République,

INFORMATIONS

La Campagne Boulangiste

En raison de la suspicion dont il est l'objet, le comité national (ancienne Ligue des Patriotes) vient de prendre une détermination ; celle de faire venir à Paris, et à ses frais, tous les chefs de section des départements, afin de leur prêcher la bonne parole boulangiste et de leur donner le mot d'ordre électoral.

On annonce notamment que le président du comité boulangiste des Pyrénées Orientales, a été mancé à Paris, pour s'entendre avec le comité sur la campagne à entreprendre contre la candidature Floquet et Broussa députés sortants.

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES

BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

L'avoué ne répondit pas.

— C'est que vois-tu, continua le bonhomme, tu as eu tort d'écouter les conseils du sous-préfet C'était pas ta place la politique, m'est avis que tu as fait une bêtise.

La boutique du père Mathurin Laurier était située au bout de la rue de la Mule, à la jonction de la grande rue, tout près de la place de l'Eglise, et presque en face de la sous-préfecture ; d'habitude le quartier était fort tranquille à cette heure. Aussi se produisit-il une émotion assez vive, émotion qui se traduisit par une ouverture générale des portes et fenêtres, et une apparition instantanée de têtes, qui en cheveux, qui en bonnet blanc ou de nuances approchante, lorsqu'on entendit éclater une fanfare, accompagnée de cris, de chants et de clameurs variées à l'autre bout de la rue de la Mule. Trois minutes plus tard Me de Follempré, le père Mathurin et les personnes des deux sexes qui se montraient aux portes et fenêtres étaient fixés sur la nature et les causes du tumulte qui venait de se produire.

C'était le brave Guernier, le légendaire garde-champêtre de Manerville, qui faisait son entrée solennelle en ville. D'une main il tenait une branche de chêne, ornée de rubans tricolores, et de l'autre une vieille trompette de cavalerie, de laquelle il tirait de temps à autre des notes d'une fausseté capables de faire grincer les dents. Comme d'habitude, il avait pour escorte une nuée de gamins suivis par tous les chiens de la ville.

En passant devant l'avoué, il eut un mauvais sourire, mais il continua son chemin sans mot dire, se contentant de tirer de sa trompette une série de notes plus discordantes les unes que les autres.

Il se dirigeait vers l'autel de la sous-préfecture.

La porte cochère qui donnait sur la cour d'honneur était grande ouverte. L'entrée des bureaux était à côté, mais le vieux timbré jugea qu'il était digne d'entrer par la grande porte. Il fit donc signe à la foule de s'arrêter, et pénétra seul dans la cour. Attirés par le bruit, les employés s'étaient précipités vers la porte, et le sous-préfet lui-même était sorti sur le perron.

Le garde-champêtre, qui l'aperçut, fit aussitôt le salut militaire, et élevant son rameau, cria : Vive M. le sous-préfet !

Puis s'avançant de trois pas et s'arrêtant subitement, il prit la position du soldat sans armes et attendit.

Le sous-préfet que son secrétaire avait averti des démarches du père Guernier, autour du rendez-vous de chasse de l'avoué et qui d'ailleurs avait déjà demandé au préfet la révocation du vieux fou, était assez mal disposé à son égard. Ce fut donc d'un ton fort peu aimable qu'il lui demanda :

— Que voulez-vous ? et pourquoi vous présenter ici suivi de ces gamins et en jouant de la trompette ? Je n'aime pas les fous, je vous en préviens.

Guernier qui allait commencer un discours resta quelque peu interloqué ; mais comme il était, de longue date, habitué aux compliments de cette nature, et qu'un accueil un peu froid ne le surprenait pas longtemps, il retrouva bientôt ses moyens naturels, et répondit au sous-préfet.

— Monsieur le sous-préfet, on m'appelle Guernier le brave, Guernier les drapeaux, Guernier sans peur et sans reproche, parce que l'on sait que je n'ai jamais failli devant le devoir. Je représente la loi comme vous, et j'ai le droit de faire des procès-verbaux dans la commune de Manerville.

Le sous-préfet l'interrompit :

— Où voulez-vous en venir ? Dépêchez-vous, je vous prie.

En ce moment Me de Follempré qui avait suivi la foule, faisait son entrée, et, gravissant les marches du perron, venait se ranger près du sous-préfet. La vue de son ennemi rendit toute son audace au vieux garde, qui reprit :

— Je vous apporte, à vous, représentant de l'Empereur, un procès-verbal contre un perturbateur du repos public, et je vais vous en donner lecture.

(A suivre)

© VILLE DE SISTERON

Bonaparte Boulangiste

Dans son classement de la France par circonscriptions électorales, le comité Boulangiste s'est interdit le département du Gers, qu'il laisse à M. Paul de Cassagnac.

Arrivée de M. Antoine

L'arrivée de M. Antoine, le député demissionnaire de Metz au parlement allemand a donné lieu a une manifestation patriotique. Une foule sympathique enfourait la gare. A l'intérieur des sénateurs, des députés, des délégations d'alsaciens Lorrains et d'étudiants de Paris avec un drapeau tricolore, attendaient le « vrai patriote ». Son arrivée a été saluée par de formidables « vivats ».

Le député de Metz vient de se fixer définitivement en France, et prendra place dans le mouvement anti boulangiste. Signe caractéristique : la Ligue des patriotes exploitée par le général Boulanger et par MM. Déroulède et consorts, brillait par son absence.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Conférence. — Dimanche à l'*Alcazar*, une conférence socialiste a été donnée par les délégués de la *Ligue du Midi*. De bonne heure la salle était comble du parterre aux galeries. Il a été pourtant impossible de former les bureaux et les conférenciers ont pu conduire la discussion à leur volonté. Les citoyens Ducreux, président du conseil d'arrondissement de Marseile ; Nègre et Chrétien, ex-conseillers municipaux de Marseille, prennent successivement la parole et exposent le but poursuivi par la *Ligue du Midi*, qui est de grouper les citoyens actifs des divers départements méridionaux afin de s'entendre sur un programme politique et envoyer, lors des prochaines élections, une députation méridionale homogène. Aucun incident à signaler, sauf celui de la note gaie, donnée par un orateur du cru qui a agréablement mélangée, le *chicolat (sic)* les *choux*, le suffrage universel et la politique. La salle s'est ensuite vidée dans le plus grand calme.

Société de Tir. — Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, la séance d'ouverture des exercices de tir aura lieu dimanche 24.

En cas de mauvais temps la séance serait renvoyée au 31.

La mi-carême. — La dernière note de l'orchestre des bals s'éteignait à peine qu'un souffle de prières se répandait dans l'air. Les cloches annonçaient le règne de messire carême, du jeune et des mortifications.

Depuis, nos Massillons Sisteronais tonnent sur tous les modes : *Recueillez-vous mes frères ; méditez mes sœurs* Et les frères se recueillent... pour les gambades de la mi-carême, et les sœurs méditent... les costumes qu'elles pourront exhiber aux bals masqués qui vont avoir lieu.

Encore quelques heures et nous y voilà! Ce soir, en effet, a lieu au *Café du Commerce*, le bal masqué par souscriptions, que nous avons annoncé. Demain dimanche à l'*Alcazar*, bal masqué encore avec un brillant orchestre. Nos renseignements nous permettent d'affirmer que le succès le plus complet est réservé à ces deux soirées dansantes. Il y a tant de gens qui veulent se damner !

ETAT CIVIL
du 16 au 22 Mars

NAISSANCES

Michel Marguerite-Thérèse-Josèphine

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Sicard Marie-Julie-Félicie, âgée de 13 ans et demi. — Denis Emilie, âgée de 70 ans. — Imbert Augusta Angeline, âgée de 17 ans.

VENTE
APRÉS FAILLITE

A la requête de M. F. Giraud, greffier du Tribunal de Sisteron, syndic définitif de la faillite du sieur Nicolas Antoine, épicier à Volonne.

Il sera procédé le 24 Mars 1889 à 9 heures du matin à Volonne à la vente aux enchères publiques des objets mobiliers et marchandises dépendant de la dite faillite et consistant en tables, comptoir, balances, lits, commodes, chaises, linge, ustensiles de ménage, fonds d'épicerie.

La vente sera faite au comptant avec 5 0/0 en plus.

L'huissier chargé de la vente,
ETIENNE

ÉTUDE
DE
Me Elie CHARNIER, avoué à Sisteron.

EXTRAIT
DE DEMANDE
EN
Séparation de Biens

Suivant exploit d'Amayon, huissier à Sisteron, en date du vingt-deux mars mil huit cent quatre-vingt-neuf, la dame Joséphine Borrely, sans profession, épouse de Désiré Roche, priétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure et est domiciliée à Saint-Geniez, a formé contre son dit mari, sa demande en séparation de biens.

Me Elie Charnier avoué près le tribunal civil de Sisteron, demeurant à Sisteron, a été constitué pour la dame Roche.

Pour extrait :
Elie CHARNIER

PREFECTURE DES BASSES-ALPES

Chemin de Grande Communication N° 4

Commune de Volonne

PURGE d'HYPOTHÈQUES
AVIS

Par acte administratif reçu le 30 janvier 1899, par M. le maire de Volonne à cet effet délégué, enregistré, la dame Olympe Honorine Baille, autorisée et assistée de son mari Clément Joseph Antonin, Boulanger aux Mées, qui a déclaré vendre au département pour l'élargissement du chemin de grande communication numéro 4, dans la traverse de Volonne, une partie de maison à trois étages, située au quartier du Bourg, incrite a la section E du plan cadastral sous le numéro 247, pour le prix de 1.600 francs.

Cette publication est faite en conformité des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, afin que les intéressés puissent dans la quinzaine de la transcription de l'acte, faire inscrire les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales. A défaut d'incription dans ce délai, les immeubles cédés au département seront affranchis de tous privilèges de quelque nature qu'ils soient, sans préjudice des droits de femmes, mineurs et interdits sur le montant de l'indemnité revenant au vendeur.

Fait à Digne, le Mars 1889.

Le Préfet des Basses-Alpes,
Par délégation du Préfet,
Le Conseiller de Préfecture,
GRAND.

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteint d'une maladie de peau, d'artrite, ecyémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomacs, un moyen infaillible à la portée de tous, de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et assayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on apprécira le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale M, à Vincent, 15, rue Très-Cloîtres, à Grenoble, qui réponda gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Journal le BAVARD
Satirique, Mondain, Théâtral et Financier.
En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

BIBLIOGRAPHIE

LES REPTILES PRUSSIENS en France ou LES CRIMES DES ESPIONS, par Jean Bruno. Ce n'est pas un pamphlet politique qui paraît sous ce sombre titre, à la librairie B. SIMON, et Cie, 15 rue St-Benoit, Paris, L'amour tient une large place dans ce roman qui débute dans le sang et par un crime épouvantable, et les figures de nos héroïnes viennent ensoleiller les machinations souterraines de hideux coquins du grand monde.

Le lecteur reconnaîtra facilement plusieurs de nos personnages, et il verra comment l'auteur bien connu de tant de romans populaires sait faire parler et agir l'amour chaste et pur aussi bien que la passion dans toute sa fureur et ses plus violents déboriements. Un volume illustré de 400 pages. Prix: 1 fr. 50.; — par la poste : 1 fr. 75.

La pelouse du champ de courses présente l'aspect d'un inextricable fouillis. Il semble que cet amas de véhicules ne pourra jamais parvenir à se disloquer... Il fait un froid vif et sec et les toilettes viennent de disparaître sous les manteaux, chrysalides soudaines qui ont enlevé tout le pittoresque du coup d'œil... Quatre horizontales de haute marque, le dessus du pschutt du vlan et du bécarre grelottent sous leurs lourds vêtements dans leur calèche de louage ! « Superlotte — s'écrie l'une d'elle — qu'elle bise glaciale! Pour sûr nous allons pincer quelque bon gros rhume. — Tranquillisez-vous, mes chères belles, moi je ne m'embarque jamais sans biscuit et j'ai eu la précaution d'apporter dans mon sac mon cher d'entifrice, l'excellent **E2exir des RR. PP. bénédictins de l'Abbaye be Soulac** qur saura vous préserver surement.

Agent Général : A. SEGUIN, Bordeaux

ELIXIR : 2, 4, 8, 12 et 20 Fr.
POUDRE : 1.25, 2 et 3 Fr.
PATE : 1.35 et 2 Fr.

Se trouve chez tous les Parfumeurs, Coiffeurs, Pharmaciens Droguistes et Merciers, etc.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Régates Internationales

à NICE, les 23 et 25 mars, à MENTON les 5 et 6 avril 1889.

Billets d'aller et retour
de Lyon et Nevers à Nice et Menton
1e classe: Lyon 103 f. Nevers 145 f.

Faculté de prolongation d'une période unique de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0.

Billets délivrés du 20 mars au 5 avril 1889 inclusivement, et donnant aux voyageurs le droit de s'arrêter tant à l'aller qu'au retour à toutes les gares comprises dans le parcours, ainsi qu'à Hyères. Il sont valables pour tous les trains, à l'exception des trains rapides No. 7 et 10 partant le premier de Lyon à 4 h. 29 matin ; le second ne Menton à 11 h. 25 matin et de Nice à midi 37.

Les voyageurs porteurs de ces billets peuvent également prendre moyennant le paiement d'un supplément perçu des voyageurs porteurs de billets à pleins tarif, les trains de luxe composés de lits-salons et de sleeping-cars.

Transport gratuit de 30 k. de bagages.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés aux gares de Lyon, Perrache et de Nevers.

REVUE FINANCIÈRE

L'ensemble du marché a laissé beaucoup à désirer, mais grace à la ferme attitude de nos rentes on a pu empêcher la méfiance de s'étendre. Le 3 0/0 est à 85,10 ex coupon, le 4 1/2 cote 104,67.

Le Crédrt foncieé se négocie à 1340. Les oblihations foncières et communales à lots, comme il arrive souvent dans les moments

---

Feuilleton du *Sisteron-Journal.*

COMMENT ELLES FINISSENT

Par PIERRE SIGNAVOUX

I

LA PROPOSITION DE L'ONCLE LURET

Il y a autre chose en ce monde que le sommeil, le ménage la couture et la cuisine. Voila pourquoi il me faut une gouvernante douce, avenante, complaisante, qui ne s'impose pas, ne commande jamais, et fasse tout ce qu'elle veut. Alors, mais alors je saurais gagner de quoi fournir à tes calculs, à tes économies, à tes réserves pour de jolies toilettes et de petits plaisirs.

Ecoute et regarde-moi dans le blanc des yeux. Tu es futée comme un renard, moi je suis malin comme un singe. Ne luttons pas de finesse ; chercher à nous tromper serait peine perdue. Je suis né confiant, et quand j'accorde ma confiance, c'est de tout cœur, sans arriere-pensée. Pas de femme dit-on, qui n'ait une pensée en réserve. Ce serait dommage, car si j'était trompé... Mais ta tête est trop raisonnable pour jouer un jeu qui ne mène pas bien loin. Tu sais amasser et calculer, moi je sais gagner : Unissons donc nos savoir faire, nos têtes d'abord, nos cœurs ensuite et nous pourrons vivre heureux.

Réfléchis bien, mignonne ; et, quand tu auras bien résumé ma proposition dans ta petite tête madrée viens sans broncher me donner ta réponse, en cas de refus, je resterai toujours, entend-tu, toujours pour toi, un ami qui ne saura jamais rien te refuser.

— Ce que répondit l'Eglantine, demanda une petite brunette éveillée ?

Tu es trop curieuse répliqua le vieux Chanvreur, je te l'apprendrai à la prochaine veillée.

II

LA RÉPONSE D'ÉGLANTINE

Huit jours s'étaient passés, Eglantine n'avait pas répondu. Elle avait tourné et retourné dans sa tête futée la proposition de l'oncle Luret ; et ses réflexions disaient : « Le fait est que l'oncle Luret est bon. Avec lui je serai heureuse, oh! très heureuse, bonne table, jolis meubles, et de la toilette et des bijoux, tout ce que je voudrai, tant que je voudrai. Avec le bien être ma santé devient florissante ; avec ma santé le diable viendra loger dans mon corps et brûler mon sang. Et l'oncle Luret... oh! il est bien bon, bien bon. Mais sa bonté ne peut qu'attiser le feu et rendre la tentation plus forte. Ah! s'il avait vingt-cinq ans de moins ! Je l'aime bien, oh! oui, je l'aime bien. Pour moi, cent fois il me l'a répété et je le crois, il se mettrait en quatre. Pauvre oncle Luret, brave cœur, va. Mais il ne peut plus se mettre en deux, il a peine à s'y mettre une. Je succomberais, et ce serait mal de le tromper. Et pourtant puis-je enfermer dans une cage ma jeunesse et mes derniers jours de printemps ? Plus de soirées échevelées, plus de soupers à la clarté des lustres, plus de champagne, plus de chansons, plus de gaîté folle et la suite. Je ne peux pas, oncle Luret, je ne peut pas. »

Et cependant elle attendait tous les jours le brave homme. En fine mouche elle pensait en son cœur malin : « Le père Luret m'adore je le tiens, il viendra. »

L'oncle Luret ne vint pas.

— « C'est drole disait-elle avec dépit. Il m'aime pourtant. Est-ce que par hazard?... Allons voir ça... »

Et comme l'oncle Luret ne venait pas à elle, elle se mit en route pour aller à l'oncle Luret.

Eh bien, mignonne dit l'excellent homme en pressant affectueusement dans ses mains les mains qu'on lui tendait en même temps que les joues les plus fraîches et les plus engageantes du monde ; — Eh bien que dit cette petite tête mutine ?

Elle dit qu'elle vous aime bien, oh! la, bien ; et je donnerais tout au monde pour avoir dix ans de plus. Mais il y a quelque chose en moi qui ne peut s'y résoudre. Voyez au printemps la pierrette passer à tire d'aile et provoquer le pierrot par ses cris. Qui choisit-elle ? celui qui le mieux peut fendre l'air avec elle, la poursuivre de ses cris pleins de désirs et la suivre à travers les caprices des évolutions et des crochets de son vol. Le pierrot alourdi par l'âge soupire sur la ramée un cri tendre qui va au cœur. Mais à lui ne sont pas dévolués les faveurs et les délices du nid. Je vous aime d'amitié, oncle Luret, de tout mon cœur, comme.....

— Comme un père.

— Vous êtes méchant, oncle Luret ; mieux que cela, plus tendrement, bien le savez. Dans ma vie d'escapades de rencontres et de folies, je tiens à sentir quelque part une affection vraie, une amitié sincère qui ne demande rien que le plaisir de l'amitié. J'aurais peur de la blesser et de la perdre. Voilà ma main ; topez, oncle Luret, et aimez-moi toujours. Gardez dans un petit coin de votre cœur une petite place pour la tête folle de votre petité Eglantine. Laissez-moi votre clef tonjours, toujours. Dites, voulez-vous?

(*A Suivre.*)

© VILLE DE SISTERON

de crise ont eu un redoublement d'activité. Avec ces valeurs on est sur de rentrer dans le capital déboursé le jour ou l'on éprouve le besoin de réaliser.

Sur nos autres sociétés de crédit, les transactions ont été de plus calmes. La Société générale cote à 461.25 ; la Banque d'Escompte cote 515 ; la Banque de Paris s'inscrit à 690 et le Crédit Lyonnais à 660.

On remarque beaucoup la solidité dont fait preuve la société des dépots et comptes courants à 602,50.

Le Comptoir d'Escompte s'est échangé de 155 à 167,50 dernier cours. On annonce la nomination de M. Micheau cemme liquidateur du Comptoir, en même temp que la constitution d'une nouvelle société.

Le Panama se traite de 52 à 53

Ilse produit des demandes suivies sur l'obligation foncière 3 0|0 des immeubles de France de 380 à 381.

L'obligation des Chemins économiques à 369. Informations foncières. La circulaire de MM. Blondel et Garnier traite dans son numéro du 5 mars dernier les questions suivantes : Cause de la hausse. La combinaison dite : l'Echelle des primes. Le nord de l'Espagne. Le Comptoir d'Escompte. Les métaux. Valeur d'expesition. Cette circulaire est envoyée sur demande à nos lecteurs. S'adresser directement rue Ménars.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître, à la Librairie Lt BAILLY, 15, rue de Tournon, à Paris,

Le Poirier

Sa culture ou Jardin fruitier par M. BELLAIR, 1 volume 0 fr. 50. Cette brochure renferme quelques notions saumaire sur l'origine et l'histoire du **Poirier** : puis l'auteur y traite de la multiplication, de la plantation, de l'obtention des formes, du choix des variétés de la taille d'hiver et d'été, des insectes nuisibles et des maladies de cet arbre.

Nous partageons les idées de M. BELLAIR et nous croyons que son travail sur le Poirier rendra des services, à cause même des idées nouvelles qu'il renferme. Ajoutons que l'éditeur a joint au texte 17 figures qui rendent plus claires encore les démonstrations de l'auteur.

Grande Distillerie
de
LIQUEURS DU DAUPHINÉ

Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)

SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER-ROBERT

MAISON ayant obtenu à l'Exposition Interns nationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR

Expédition Exportation

LA REVUE POUR TOUS
journal illustré de la famille
Abonnement: 6 mois, 6 fr.50 ; un an, 12 fr.
Paraît le 1e et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU 1er MARS

ÉDOUARD GRIMBLOT : Mon homard.
HENRI GRÉVILLE : L'héritage de Xénie, roman.
F. COPPÉE : Le Convalescent.
L. DE TINSEAU : Madame Villeféron jeune, roman.
A. ELLER : Les observatoires de campagne.
PAUL LABARRIÈRE : Maria.
G. DE PARSEVAL-DESCHÊNES : Un acte de justice.
CLAUDE MANCEAU : La poudre sans fumée.
GUY DE MAUPASSANT : En Bretagne.
ED. CORMERAIS : Le théâtre.

Paris, L. BOULANGER, éditeur, 83 rue de Rennes.

LES MEILLEURES
LES MOINS CHÈRES

Vous ne tousserez plus
Si vous prenez des
PASTILLES
ALEXANDRE
Balamiques, Anticatarhales, Anti-asthmatiques, Anti-septiques des voies respiratoires
A BASE DE
GOUDRON de Norwège purifié et Baumes de Tolu Benjoin, Pérou, etc.

Préparées par ACARD, Pharmacien de 1re classe, à Paris

Calmant immédiatement la toux, facilitant l'expectoration, favorisant la respiration, purifiant lair, empêchant la contagion par les voies espiratoires, conservant la pureté de la voix, rendant en un mot d'immenses services dans tout ce qui concerne l'*Hygiène* de la respiration et le *Traitement* des maladies de la gorge, du larynx, desbronches et de la poitrine et jouissant sur toutes leurs rivales d'une supériorité incontestable due à ce qu'elles contiennent, outre du véritable goudron de Norwège absolument pur, un certain nombre d'autres substances balsamiques qui y ajoutent leurs propriétés thérapeutiques particulières et lui communiquent une odeur douce et suave, une saveur presque parfumée. — L'Etui, **1** fr. **10** dans toutes les pharmacies.

Se trouvent chez MM. Imbert et G. Tardieu pharmaciens à Sisteron Toutes pharmacies.

CHOCOLAT-DAUPHIN
PUR CACAO ET SUCRE
VANILLÉ

Racahout-Dauphin
LE MEILLEUR ALIMENT
Pour les enfants et les convalescents

SPÉCIALITÉ DE VIGNES AMÉRICAINES
et FRANCO-AMERICAINES
PROVENANT DES PÉPINIÈRES ET GRANDES CULTURES
DE
Hyacinthe Raymond et Cie
Propriétaires-Viticulteurs à CARPENTRAS (Vaucluse)
Membre de la Société des Agriculteurs de France,
Envoi sur demande de la Notice-Catalogue et des prix-courants.

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

« **SISTERON-JOURNAL** » est en vente :

A **MARSEILLE : Chez M. Marius Gauchon marchand de journeaux** (Kiosque N° 3 — Station du Tramways, a coté de l'alcazar, cours Belzunce.

A **AIX : chez M. C. Martinet** (Tabacs) **Cours Mirabeau**

A **DIGNE : chez M. Turin, coiffeur, Boulevard Gassendi.**

A **PEYRUIS : chez M. Richard, marchand de journaux.**

Par sa vente au numéro et le nombre toujours croissant de ses abonnés SISTERON-JOURNAL offre à MM. les Négociants, Industriels, Avoué, Notaires, Hommes d'affaires, etc., la publicité la plus efficace et la plus étendue

CONTES GRIVOIS

QUATRIÈME SÉRIE
Par Evariste Carrance
Un petit volume in-18, prix : 50 centimes
Les quatre séries, prix : 2 francs.

Pour annoncer le succès de la quatrième série des *Contes Rabelaisiens* qui vient de paraitre, il suffira de donner ici les titres des folles et abracadabrantes histoires qu'elle contient.

On lira dans cette série : *Les Aventures d'un Postérieur, Asseyez-vous dessus, Le Futur de Rigolette, A Bras raccourcis, La Tournur d'Aglaé, La Victoire du Commandant, Le Chasseur.*

Adresser, pour recevoir le petit volume franco, 50 cent. à M. le directeur de la *Revue Française*, 6, rue du Saumon, à Agen (Lot-et-Garonne).

AGENCE GÉNÉRALE
Des Promenades à l'Exposition Universelle de 1889.
Bureaux, 25 et 27, rue Drouot, Paris

But de l'agence

Procurer aux pers nnes habitant la province un séjour agréable de 8 jours à Paris, pendant l'Exposition Universelle de 1889, moyennant la somme de 150 francs payable 10 francs par mois, avec faculté de venir une fois la somme 100 francs versée, le reste payable 10 francs mensuellement.

Avantages offerts

Facilité, en versant la faible somme de 10 francs par mois de se procurer tout ce qui est nécessairependant 8 jours de présence à Paris, au moment de l'Exposition, sans ennuis ni tracas, le tout étant prévu et réglé à l'avance.

Facilité de se faire rembourser les sommes versées aux conditions indiquées ci-bas

Facilité de céder ou transférer ses droits à une autre personne.

Facilité de venir à n'importe quelle époque en prévenant 8 jours à l'avance. Certitude de trouver des places aux différents théâtres annoncés, ainsi qu'un hôtel convenable et des repas confortables, moyennant la somme de 150 francs, somme relativement faible, en tenant compte de la cherté de tout au moment des fêtes de l'Exposition.

Pas de crainte d'être embarrassé à l'arrivée à Paris, une voiture attendra chaque voyageur à la gare pour le conduire au bureau de l'agence (qui leur délivrera tous billets, tickets et renseignements nécessaires) et ensuite à l'hôtel et Restaurants désignes.

Programme

1° Une chambre et un lit par personne dans un hôtel eonfortable.

2° Déjeuners et diners composés chacun de hors-d'œuvre ou potage, 1 plat de légumes ou de poisson, 1 dessert, 1/2 bouteille de vin rouge ou blanc, pain à discrétion.

3° Entrée tous les jours à l'Exposition.

4° Une promenade aux environs de Paris (Saint-Cloud, Sèvres, Versailles ou Saint-Germain) avec visite des Parcs, Château, Musée de la localité, déjeuner et voyage aller et retour compris.

5° Une entrée au théâtre de l'Opéra ou à la Comédie-Française — une entrée à l'hippodrome — uue entrée au musée Grévin — une entrée dans un autre des grands théâtres de Paris.

6° Promenade au bois de Boulogne, entrée au jardin d'Acclimatation, aller et retour en voiture.

7° Visite des divers monuments de Paris.

8° Voiture chargée de prendre les voyogeurs à la gare pour les conduire au bureau de l'Agence, de là à l'hôtel et au restaurant.

Guide partout où besoin sera, de renseigner et condnire les adhérents.

Conditions de l'Agence

Le tout fixé à la somme de 150 francs payables 10 francs par mois et avec faculté de venir lorsque 10 versements auront effectué la somme de 100 francs complète.

Le premier versement devra être adressé, ainsi que le Bulletin de souscription, à l'adresse de notre représentant.

Les autres versements seront recouvrés par l'agence, au domicile et à la date indiquée par le souscripteur sur le bulletln, par le Crédit lyonnais ou le Comptoir d'escompte, à moins que la personne ne préfère envoyer tous les mois, à l'époque qui lui conviendra, un mandat ou un bon de poste, à l'Ageuce, 25 et 27, rue Drouot, à Paris.

Si le souscripteur réclamait les sommes versées, ou s'il ne pouvait profiter de son séjour en cas de maladie ou décès, ou pour toute autre cause indépendante de la volonté de l'Agence, les versements effectué seront remboursés sous déduction d'une somme de 20 francs, restant acquise à l'Agence à titre d'indemnités, correspondance et frais divers.

Séjour pour Sociétés
par groupe de 10 personnes minimum
Prix 60 francs

Pour un séjour de huit jour à l'Exposition universelle de 1889, payable 5 francs par mois.

Dans le prix de 60 fr. est compris e logement collectif, les déjeuner et diners : les entrées à l'exposition une entrée au jardin d'Acclimatation et tous renseignements donnés aux souscripteurs pour leur faciliter le séjour à la capitale.

Les adhésions sont reçues aux bureaux du Sisteron-Journal.

Chemin de fer de Paris -- Lyon - Méditerranée

Les **oreillers** que le public voyageur trouve dans les principalae gares du réseau ont été appréciés en raison de leur propreté, de leur confortable et de la modicite du prix de lecation (1 fr. pour un parcours quelconque).

La Compagnie vient d'inaugurer, aux mêmes conditions de prix et dans les mêmes gares, la location de **couvertures de voyage** en laine, épaisses et grrndes, d'une paopreté parfaite.

L'imprimeur-gérant A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Ernest REMUSAT, docteur en droit, avoué à Sisteron (Basses-Alpes)

VENTE

SUR SURENCHERE

Sur Conversion de Saisie

Il sera procédé le lundi quinze Avril mil huit cent quatre-vingt-neuf à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, devant Monsieur Girard juge commissaire à l'adjudication des immeubles dont la désignation suit, situés sur le territoire des communes de Noyers et de Valbelle, canton de Noyers, arrondissement de Sisteron, Basses-Alpes.

ARTICLE UNIQUE

I. Immeubles sur la commune de Noyers :

1· Bois taillis au lieu dit Champ de Dieux, contenant vingt-cinq ares quarante centiares. Numéro 469 de la section C.

2· Labour et vague au lieu dit Pas-de-la-Combe, contenant quatre-vingt-treize ares quarante centiares. Numéro 512, section C.

3· Labour et vague au lieu dit Pellegrine, contenant vingt-trois ares quatre-vingt centiares. Numéros 776, 777 de la section C.

4° Maison d'habitation et labour d'une contenance de un hectare quatre-vingt-quatre ares. Numéros 354, 354, 355, 353, section C.

5· Labour et bois au lieu dit Vingtain, contenant deux hectares soixante-six ares, soixante centiares. Numéros 411, 412, 413, section C.

6· Labour, bruyère et vague au lieu dit de Pas des Portes, contenant deux hectares cinquante-sept ares. Numéros 446, 441, 445, section C.

7· Labour au lieu dit Terte-Eyssuche, contenant dix-ares. Numéro 363, section C.

8· Bois taillis au lieu dit Champ des Dieux, contenant soixante ares soixante centiares. Numéro 497. section C.

9· Labour et vague au lieu dIt Terte-Eyssuche, contenant un hectara dix centiares, Numéros 365, 366 section C.

10 Labour au lieu dit Plan de Rognon. contenant trente-deux ares, trente-quatre centiares. Numéros 332, section C

II. Immeubles sur la commune de Valbelle.

1· Labour et vigne au lieu dit les Parties, contenant un hectare quatre-vingt-quatorze ares, dix centiares. Numéros 526, 527, section A.

2· Labour et bois taillis au même quartier, centenant un hectare vingt-un ares dix centiares. Numéros 592, 593, section A.

Mise à prix deux mille cent cinquante-neuf francs. ci. 2.159

Ces immeubtes ont été saisis suivant procés-verbal de Plauche, huissier à Noyers, en date du huit janvier dernier, enregistré, dénoncé et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron, le 12 janvier dernier. Volume 38, numéro 20.

A la requête de Michel Maurel, propriétaire cultivateur, domicilié et demeurant à Saint-Vincent, ayant Me Charnier, pour avoué.

Contre le sieur Chabaud Célestin propriétaire cultivateur, demeurant et domicilié à Noyers, ayant Me Beinet, pour avoué.

Suivant jugement reudu par le tribunal civil de Sisteron, le quatre février de l'année courante, la dite saisie a été convertie en vente aux enchères et l'adjudication fixée au 20 mars à neuf heures du matin, à l'audience des criées devant Me Girard juge commis à cet effet

A l'audience ci-dessus ces immeubles ont été adjugés à Maitre Charnier pour le compte des sieurs Latil Auguste propriétaire et Plauche Firmin, huissier tous deux domiciliés et demeurant à Noyers, acquérant dans l'indivision et par moitié, au prix de dix-huit cent cinquante francs.

Mais par acte au greffe à la date du vingt mars courant mois, enregistré et signifié, le sieur Trabuc Antoine, praticien à Sisteron, sous la constitution de Maitre Rémusat, a surenchéri du sixième les immeubles ci-dessus et a déclaré porter sa surenchère comme il est dit dans la mise à prix ci-dessus.

Par suite de cette surenchère, il sera procédé à une nouvelle adjudication, à la equête du surenchérisseur, ayant Me Rémusat pour avoué.

A l'audience des criés du dit tribunal aux jour lieu et heure sus indiqués.

Pour extrait :

L'avoué poursuivant
E. REMUSAT.

Enregistré à Sisteron le vingt-trois mars 1889. Folio 52 case 23, reçu un franc quatre vingt huit centimes.

Signé
LAMBERT.

Etude de Me Ernest REMUSAT
Docteur en droit avoué à Sisteron (Basses- Alpes)

VENTE D'IMMEUBLES

DÉPENDANT

D'une Succession vacante

Il sera procédé le DIX-SEPT AVRIL mil huit cent quatre-vingt-neuf jour de mercredi à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron au palais de justice à neuf heures du matin devant Monsieur Girard juge à ce commis, à la vente aux enchéres publiques des imméubles suivants situés sur le territoire de la commune de Saint Vincent de Noyers.

1· Un corps de batiment composé de maison écuries, avec grenier à foin au dessus et leurs dépendances, le tout attenant au village, confrontant la place le chemin, l'église et M. Testanière.

Mise à prix dix francs ci 10 fr.

2· Une petite parcelle de terre autrefois pré, aujourd hui gravier, au quartier de Bouyssait, confrontant du levant le ravin, du midi et du couchant Adrien Jourdan et du nord le fossé d'arrosage.

Mise à prix dix francs ci 10 fr

3· Une terre vague dite la Buiss au quartier de Vercousier confron du levant Thomas Bouchet, du Michel, Bouchet, du couchant Alix et du nord Claude Imbert.

Mise à prix dix francs ci

Ces immeubles dépendant de la cession vacante du Sieur Gonsaud Henri en son vivant propriétaire cilié et deumeurant à Saint Vinc Noyers.

Cette vente a été ordonnée s jugement sur requête enrégistré p tribunal civil de Sisteron en date février 1889.

Elle est poursuivie à la requête Giraud Firmin greffier prés le trib de Sisteron ayant pour avoué Me Er Remusat agissant comme curate la succession vacante.

La vente aura lieux d'aprés les cl et conditions indiquées dans le cahi charges.

L'avoué poursuivan
E. REMUSAT.

Enregistré à Sisteron le vingt-t mars mil huit cent quatre-vingt-n Folio 52 case 23, reçu un franc qua vingt-huit centimes.

Signé
LAMBERT

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1

Sirop Codéine Tolu Ze

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calm précieux pour les Enfants dans les cas *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la T *nerveuse des Phthisiques, Affections Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^cies.

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

CIRCULAIRES
Têtes de Lettres
BROCHURES
Lettres de Mariage
DE NAISSANCE
et de Décès
PRIX-COURANT
ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE
SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse
IMPRIMÉS POUR MAIRIES
Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les
Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions
COMMERCIALES
ET DE LUXE

FACTURES
Livres à Souche
REGISTRES
Labeurs
PROSPECTUS
MANDATS
Etiquettes en Couleurs
VARIÉES

MÉNAGÈRES ÉCONOMES
ESSAYEZ & JUGEZ!
LA KABYLINE
VÉRITABLE TEINTURE DES MÉNAGES
EN TOUTES NUANCES SANS PRÉPARATION
MARQUE DÉPOSÉE
DÉPOT
CHEZ TOUS LES Mds DE COULEURS EPICIERS & MERCIERS.

KEMMERICH
L'EX DE V KEM
6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or général
doit son succès à sa qualité supérieure et modéré. Le BOUILLON CONCENTR MERICH, exclusivement préparé avec de bœuf, fournit *instantanément* un Consommé
EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET E
Agent général pour la France : P. DUBO

A LA
MÉNAGÈRE
20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris
MOBILIER COMPLET
Ménage, Chauffage, Éclairage
Voyage et Campement

AMEUBLEMENTS acajou ou noyer, 1 armoire à glace, 1 lit cintré, 1 table de nuit..... depuis 182 fr. » l'ameublement
LITS-CAGE sommier adhérent..... depuis 29 50 la pièce.
AMEUBLEMENTS de salon, genre anglais, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, bois noir, velours frappé, depuis 350 » l'ameublement
RIDEAUX fantaisie, hauteur 3 mètres, prêts à être posés..... depuis 7 75 le rideau.
PORTE-CHAPEAUX & PORTE-PARAPLUIES, avec glace..... depuis 50 » la pièce.
ARMOIRES à linge, en hêtre..... depuis 22 » la pièce.
BUFFETS de cuisine, en hêtre..... depuis 12 50 la pièce.
LESSIVEUSES - SAVONNEUSES (système Gaston Bozérian) brevetées S. G. D. G..... depuis 12 75 la pièce.
FOURNEAUX à gaz..... depuis 2 » la pièce.
SUSPENSIONS en bronze poli ou verni, av. lampe depuis 18 50 la pièce.
LAMPES pétrole, bec rond, faïence décors assortis depuis 3 50 la pièce.
LAMPES modérateur, bronzées..... depuis 4 75 la pièce.

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES. — PRIX FIXE MARQUÉ

CALORIFERES roulants, régulateur automatique. depuis 55 » la piè
CHEMINÉES roulantes *La Merveilleuse*, feu visible..... depuis 70 » la piè
FOYERS mobiles dits *Cheminées parisiennes*.. depuis 14 » la piè
POÊLES en faïence, carrés..... depuis 22 » la piè
POÊLES en fonte, à socle..... depuis 3 25 la piè
CALORIFÈRES ronds, en tôle, pour gaz..... depuis 14 » la piè
CHEMINÉES en fonte, à four, foyer briques réfractaires..... depuis 26 » la piè
CUISINIÈRES fonte, à four, avec chaudière fonte émaillée..... depuis 19 » la piè
FOURNEAUX de cuisine tôle et fonte..... depuis 38 » la p
GARDE-FEU *pare-étincelles*, bronzés, 4 feuilles. depuis 4 40 la piè
GALERIES cheminée Renaissance, bronze ciselé. depuis 35 » la pièce
CHENETS Louis XVI, bronze ciselé.. ..... depuis 12 » la paire.
GARNITURES balais et soufflets palissandre,. depuis 5 50 la garniture.
PAIRES PELLE et PINCETTES fer poli..... depuis 3 25 la paire.

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Certifié conforme. Le Gérant. Vu pour la légalisasion de la signature ci-contre Le Maire

© VILLE DE SISTERON